



**Corela**

Cognition, représentation, langage

12-2 | 2014  
Vol. 12, n°2

---

## Des paradoxaux aux schémas argumentatifs

Kohei KIDA

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/corela/3630>

DOI : 10.4000/corela.3630

ISSN : 1638-573X

### Éditeur

Cercle linguistique du Centre et de l'Ouest - CerLICO

### Référence électronique

Kohei KIDA, « Des paradoxaux aux schémas argumentatifs », *Corela* [En ligne], 12-2 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/corela/3630> ; DOI : 10.4000/corela.3630

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Corela – cognition, représentation, langage est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Des paradoxaux aux schémas argumentatifs

Kohei Kida

---

*Je tiens à remercier Marion Carel pour ses judicieuses remarques sur la première version de cet article. Ma gratitude va également aux deux relecteurs anonymes de la revue. Il va de soi que je suis seul responsable des erreurs qui pourraient subsister dans le texte.*

## Introduction

- 1 Au début de la chanson de Georges Brassens *L'orage*, le chanteur exprime sa répulsion, quelque peu surprenante à première vue, à l'égard d'un certain état météorologique :

(1) Le beau temps me dégoûte  
Georges Brassens, *Poèmes et chansons*, Éditions du Seuil, « points », 2008,  
p.130)

- 2 S'il y a dans cet aveu quelque chose de bizarre, choquant, contraire à l'opinion commune, c'est sans doute parce que le beau temps est généralement considéré comme source de contentement, alors que le chanteur semble prétendre que ce n'est pas le cas pour lui. Cela dit, au fur et à mesure qu'il raconte l'histoire de son « plus grand amour », le chanteur révèle peu à peu les raisons de ses penchants pour le mauvais temps, ce qui permet de réinterpréter (1) de manière plus cohérente.
- 3 Marion Carel (2011b, 2012) qualifie de « paradoxaux » les énoncés interprétés comme (1) et en élabore une conception originale dans le cadre général de la Théorie des Blocs Sémantiques<sup>1</sup> (désormais TBS), une forme plus radicale et plus cohérente de la théorie de l'argumentation dans la langue proposée par Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot (1983). Carel fait intervenir entre autres les « enchaînements argumentatifs » pour représenter le sens des énoncés et les « schémas argumentatifs » pour interpréter de telles représentations. Elle combine les deux types d'outils descriptifs pour proposer une définition technique des paradoxaux, définition à laquelle (1) satisfait pleinement.

- 4 Je me propose dans ce qui suit de commenter, discuter, développer et, si besoin est, modifier, la conception que Carel donne des paradoxaux, en examinant quelques-unes des conséquences qu'on peut tirer de sa confrontation avec les faits.

## 1. Théorie des Blocs Sémantiques

- 5 La conception que Carel propose des paradoxaux est formulée dans le langage de la TBS. Je vais donc esquisser à grands traits l'essentiel de cette théorie, en me référant notamment aux travaux relativement récents de Carel (2011a, 2011b, 2012).

### 1.1 Enchaînement argumentatif

- 6 On entendra par « enchaînement argumentatif » l'énonciation d'une suite de deux phrases syntaxiques<sup>2</sup>, reliées explicitement ou implicitement par un connecteur du type de *donc* (*par conséquent*, *si*, etc.) ou du type de *pourtant* (*cependant*, *même si*, etc.). L'ordre des deux phrases n'est pas pertinent et le connecteur qui les relie peut être du type de *car* (*parce que*, etc.) ou du type de *bien que*. Les enchaînements en *donc* (*par conséquent*, ...) ou en *pourtant* (*cependant*, ...) sont appelés respectivement « normatifs » ou « transgressifs ». En voici quelques exemples :

- (2) C'était dangereux donc Pierre a renoncé à le faire.
- (3) Pierre a renoncé à le faire car c'était dangereux.
- (4) Si c'est dangereux, Pierre renoncera à le faire.
- (5) C'était dangereux pourtant Pierre n'a pas renoncé à le faire.
- (6) Pierre n'a pas renoncé à le faire bien que ce soit dangereux.
- (7) Même si c'est dangereux, Pierre ne renoncera pas à le faire.

- 7 L'une des propriétés les plus importantes de l'enchaînement argumentatif est qu'il exprime un prédicat unique et un seul, indécomposable et élémentaire. C'est d'ailleurs cette propriété qui motive à englober, sous la même dénomination d'enchaînement argumentatif, des segments de discours aussi variés que (2) à (7). En effet, les approches traditionnelles de l'argumentation, d'Aristote à Toulmin, soutiendraient que (2) par exemple comporte deux prédicats indépendants, *dangereux* et *renoncer*. Le locuteur communiquerait alors deux jugements, formés par l'attribution des prédicats respectifs à des objets. La TBS voit les choses autrement : le locuteur de (2) attribue aux objets dont il parle un seul prédicat, *renoncer-à-cause-du-danger*, qu'on pourrait résumer par le mot *prudent*. Pour s'en convaincre, on comparera (2) à (8) ci-dessous :

- (8) C'était dangereux donc Pierre a pris la fuite.

- 8 Le locuteur de (8) ne décrit pas la situation en question en deux étapes, mais d'un seul coup, en attribuant un prédicat unique, *prendre-la-fuite-à-cause-du-danger*, aux objets dont il parle, prédicat comparable à *lâche*.
- 9 Le prédicat unique exprimé par un enchaînement argumentatif n'est pas à confondre avec le « concept *ad hoc* » de la théorie de la pertinence<sup>3</sup>. Les tenants de cette approche analyseraient (2) en disant que l'occurrence de *renoncer* dans cet énoncé exprime un concept, non pas celui qui est encodé par le mot *renoncer*, noté RENONCER selon l'usage qui leur est propre, mais celui qui est construit en contexte, noté RENONCER\* selon le même usage, concept qui a une extension plus restreinte, sous l'influence notamment de

*danger*, que le concept encodé RENONCER. La différence entre les deux approches est que, selon la théorie de la pertinence, (2) communiquerait deux concepts, celui qui est, *ad hoc* ou non, exprimé par l'occurrence de *dangereux* et le concept *ad hoc* RENONCER\*, tandis que la TBS considère que (2) exprime l'unique prédicat élémentaire *renoncer-à-cause-du-danger* qui ne provient pas de l'occurrence isolée de *renoncer* dans cet enchaînement, mais de l'enchaînement tout entier.

## 1.2 Représentation sémantique

- 10 La TBS se fixe pour objectif non seulement d'étudier les enchaînements argumentatifs (ce qui est déjà un projet fort intéressant) mais aussi et peut-être surtout de décrire différents types d'entités linguistiques (mot, syntagme, phrase, énoncé, discours, etc.). Son astuce consiste alors à utiliser les enchaînements argumentatifs comme outils descriptifs. Pour étudier un énoncé par exemple, la TBS propose de le paraphraser par des enchaînements argumentatifs en vue d'explicitier certains éléments de son sens. Les enchaînements argumentatifs ainsi utilisés servent à donner une représentation sémantique de l'énoncé. Dans les exemples suivants, les segments de discours à étudier, que j'ai tous relevés dans deux pièces de Marivaux, sont donnés en (a) et, en (b), leurs représentations sémantiques formulées à l'aide d'un enchaînement argumentatif :

- (9a) il aime la sagesse, et voyage pour s'instruire (Marivaux, *Le Triomphe de l'amour*, I-7)
- (9b) il aime la sagesse donc il voyage pour s'instruire
- (10a) mon départ va vous satisfaire tous deux (*ibid.*, II-3)
- (10b) si je pars, vous allez être satisfaits tous deux
- (11a) vous m'épouserez, et vous ne m'aimez plus ! (Marivaux, *La Fausse Suivante*, III-9)
- (11b) vous m'épouserez, bien que vous ne m'aimiez plus
- (12a) je vous passe votre méprise (*ibid.*, III-3)
- (12b) vous vous êtes mépris sur moi pourtant je vous pardonne

- 11 Je laisse ouverte la question de savoir si la paraphrase d'un énoncé par un enchaînement argumentatif *épouse* tout son sens. Il suffit, pour le développement qui suit, d'admettre qu'elle sert à représenter certains éléments au moins de son sens.

## 1.3 Schéma argumentatif

- 12 La TBS introduit un autre outil descriptif : le schéma argumentatif. Il s'agit d'une sorte de squelette que le locuteur enrichit avec des mots pour former des enchaînements argumentatifs concrets. Autrement dit, un schéma argumentatif est ce qui est commun à un ensemble d'enchaînements argumentatifs, abstraction faite des objets dont ils parlent, du temps grammatical, etc. Une précision terminologique s'impose : on emploiera le verbe « refléter » pour parler de la relation entre un enchaînement argumentatif et le schéma argumentatif qui lui est associé. Ainsi, on dira que tel enchaînement argumentatif « reflète » tel schéma. Une convention encore pour représenter les schémas argumentatifs : ceux qui sont reflétés par les enchaînements argumentatifs normatifs ou transgressifs sont respectivement notés X DC Y et X PT Y. Ainsi, les enchaînements argumentatifs (2) à (4) ci-dessus reflètent le schéma DANGER DC RENONCER, et les enchaînements argumentatifs (5) à (7), le schéma DANGER PT NÉG RENONCER (NÉG est un opérateur de négation).

- 13 Les deux formes X DC Y et X PT Y sont souvent appelées « aspect argumentatif normatif » et « aspect argumentatif transgressif », respectivement. Je continuerai toutefois à employer le mot « schéma » comme terme générique pour désigner indifféremment les deux types d'aspects argumentatifs, tant qu'il ne sera pas nécessaire de les distinguer.

#### 1.4 Interprétation des enchaînements argumentatifs

- 14 Les enchaînements argumentatifs, utilisés pour représenter le sens des énoncés, sont souvent susceptibles de plusieurs interprétations. Pour les désambiguïser, il faut les « interpréter », cette opération consistant à les mettre en rapport avec des schémas argumentatifs. On dira alors que tel enchaînement argumentatif est interprété « selon » tel schéma. On peut distinguer deux manières d'interpréter un enchaînement argumentatif : 1° on dira que l'interprétation d'un enchaînement argumentatif selon un schéma argumentatif est « non décalée » ou « sans décalage » lorsque les constituants de l'enchaînement et ceux du schéma sont à peu près communs ou synonymes ; 2° dans le cas contraire, elle sera dite « décalée ». Considérons l'enchaînement argumentatif suivant, qui est dû à Carel (2011b : 61) :

(13) Mme Hermet pensait au fait d'être vue et par suite rougissait.

- 15 On peut interpréter cet enchaînement argumentatif, ambigu tel quel, de trois manières au moins, en le mettant en rapport avec l'un des trois schémas argumentatifs suivants :

(14a) PENSER AU FAIT D'ÊTRE VU DC ROUGIR

(14b) PENSÉE DÉSAGRÉABLE DC ROUGIR

(14c) PENSÉE AGRÉABLE DC ROUGIR

- 16 L'interprétation de (13) selon le schéma (14a) est non décalée ; l'interprétation du même enchaînement selon l'un ou l'autre des deux schémas (14b) et (14c) est décalée.
- 17 Un autre exemple, que Carel (2012 : 44-45) commente en détail, pris dans la nouvelle de Victor Hugo *Claude Gueux*. Je reprends librement les remarques de Carel. Soit le passage :

(15) Un jour, Claude venait de dévorer sa maigre pitance, et s'était remis à son métier, croyant tromper la faim par le travail.

- 18 Si on ne regarde momentanément que le segment de discours formé de deux phrases syntaxiques reliées par *et*, en négligeant le syntagme verbal au participe présent *croyant tromper la faim par le travail*, le sens de ce segment est représenté comme suit :

(16) Claude venait de dévorer sa maigre pitance donc il s'était remis à son métier

- 19 En tant que tel, cet enchaînement est ambigu : s'agit-il de quelqu'un qui, bien rassasié et tout réconforté (malgré la faible quantité de la nourriture mangée), reprend son travail, ou de quelqu'un qui, ayant insuffisamment mangé, s'occupe pour oublier sa faim ? La prise en compte du syntagme au participe présent en (15) plaide en faveur de la seconde lecture, qui correspond à l'interprétation décalée de l'enchaînement argumentatif (16) selon le schéma suivant :

(17) AVOIR FAIM DC CHERCHER À OUBLIER SA FAIM

- 20 Un dernier point à ajouter, relativement à la question générale de l'interprétation des enchaînements argumentatifs selon des schémas argumentatifs. On aura compris que le locuteur dispose d'une grande liberté de choix, lorsqu'il produit un énoncé, en ce qui concerne le schéma argumentatif qu'il associe à la représentation sémantique de l'énoncé, alors que l'interlocuteur est contraint, lorsqu'il comprend un énoncé, de découvrir ou restituer le schéma argumentatif que le locuteur a choisi lors de son énonciation.

## 2. Les paradoxaux

### 2.1 Définitions

- 21 Carel (2011b) définit l'énoncé paradoxal en utilisant des outils fournis par la TBS. L'idée intuitive est que le caractère paradoxal d'un énoncé découle de l'opposition de deux aspects argumentatifs : l'un, reflété par la représentation sémantique de l'énoncé et l'autre, appartenant à la signification d'un constituant de cette représentation sémantique. Carel commence donc par définir l'aspect argumentatif paradoxal de la manière suivante (p.71) :

(D1) « Convenons d'abord, le temps de cette définition, de qualifier “ contraposés ” les deux aspects argumentatifs X DC Y et X DC NÉG Y. Je dirai alors qu'un aspect argumentatif est paradoxal si il est le contraposé de ce que signifient ses termes (à proprement parler, un aspect argumentatif n'a pas de “ termes ” ; seuls les enchaînements qui le concrétisent ont des constituants). »

- 22 Cette définition appelle quelques précisions. En premier lieu, elle porte sur l'« aspect » argumentatif paradoxal. Comme je l'ai dit plus haut, j'emploierai plutôt le terme générique de « schéma » ; je parlerai donc dorénavant de schéma argumentatif paradoxal.
- 23 Ensuite, le recours à la notion de contraposition pourrait prêter à confusion, dans la mesure où elle est utilisée dans le calcul des propositions pour désigner le rapport entre les deux propositions « si p alors q » et « si non q alors non p ». Dans la définition (D1), il s'agit de décrire le rapport entre les deux schémas argumentatifs X DC Y et X DC Y', Y et Y' étant la négation l'un de l'autre.
- 24 Lorsque Carel emploie le verbe « signifier », elle veut dire par là le plus souvent « contenir dans sa signification », la signification étant entendue comme la valeur sémantique conventionnellement attribuée par la langue à une expression, valeur qui reste identique d'un contexte à l'autre. Et l'une des hypothèses centrales de la TBS, sous sa forme faible, est que les mots lexicaux comportent des schémas argumentatifs dans leur signification, hypothèse que Carel semble présupposer lorsqu'elle énonce la définition (D1). La version forte de la même hypothèse sera que la signification des mots lexicaux est constituée uniquement et exclusivement de schémas argumentatifs. Je tiendrai pour acquise cette hypothèse sous sa forme faible.
- 25 L'explication complémentaire mise entre parenthèses, qui s'organise autour de la question de savoir si l'aspect argumentatif peut avoir un « terme », doit en fait être comprise comme une remarque selon laquelle le syntagme *ses termes* en (D1) renvoie aux constituants des enchaînements argumentatifs qui reflètent le schéma argumentatif réputé paradoxal. Il faut remarquer par ailleurs que c'est par abus de langage qu'on parle de signification pour les constituants (ou les termes) d'un enchaînement argumentatif, si on entend par « constituant » une partie de l'enchaînement. Car, ce qui a une

signification, c'est par définition une expression-type, et non pas une expression-occurrence. Or, les enchaînements argumentatifs relèvent, en tant que segments de discours, des expressions-occurrences. Les « constituants » d'un enchaînement argumentatif doivent donc être pris au sens des expressions-types qui, *employées à un moment déterminé et en un lieu déterminé*, constituent l'enchaînement.

- 26 Le verbe « concrétiser » pose enfin un problème redoutable, dont il sera largement question par la suite. Lorsque Carel dit que tel enchaînement argumentatif « concrétise » tel schéma argumentatif, elle fait allusion à un processus en vertu duquel le locuteur transforme le schéma, avec des mots, en l'enchaînement (on se rappelle la métaphore du « squelette »). Or, quel est le rapport entre un schéma et l'enchaînement qui le « concrétise » ? Car, comme on l'a déjà vu plus haut, il peut se produire un décalage entre les deux. Faut-il limiter la concrétisation au seul cas de l'interprétation non décalée ? Ou peut-on admettre que l'interprétation décalée soit aussi un cas de concrétisation ? Autant de questions, sur lesquelles je reviendrai plus bas.
- 27 Toutes ces précisions convergent pour inciter à reformuler la définition (D1), que je présenterai donc sous la nouvelle forme suivante :
- (D2) Un schéma argumentatif X DC Y est paradoxal si l'un des constituants des enchaînements argumentatifs qui le concrétisent contient dans sa signification conventionnelle un schéma argumentatif X DC Y', Y et Y' étant la négation l'un de l'autre.
- 28 Quant à la définition que Carel (2011b) donne de l'énoncé paradoxal<sup>4</sup>, elle est formulée de la manière suivante (p.71) : « Un énoncé exprimant un aspect paradoxal [...] sera lui-même qualifié de paradoxal [...]. » On la retiendra telle quelle, à deux points près : « aspect » sera systématiquement remplacé par « schéma », comme c'est maintenant devenu l'usage dans le présent article ; on comprendra le verbe « exprimer » au sens où un énoncé « exprime » un schéma argumentatif lorsque la représentation sémantique du sens de l'énoncé est donnée par un enchaînement argumentatif qui reflète ce schéma.

## 2.2 Première application : Brassens

- 29 Voyons maintenant comment les définitions de Carel permettent de décrire l'énoncé pris dans L'orage de Brassens, que je rappelle ci-dessous :
- (1) Le beau temps me dégoûte
- 30 Comme le propose Carel (2011b : 72), la représentation sémantique de (1) est donnée par l'enchaînement argumentatif suivant :
- (18) S'il fait beau, j'ai un sentiment désagréable
- 31 Le schéma argumentatif que (18) reflète est, selon Carel, quelque chose comme le suivant :
- (19) BEAU TEMPS DC NÉG AGRÉMENT
- 32 La question est de savoir si le schéma argumentatif (19) est paradoxal ou non. Or, il y a tout lieu de supposer, comme Carel le fait, que la locution *faire beau*, dont *il fait beau* en (18) est une occurrence, contient dans sa signification le schéma argumentatif suivant :
- (20) BEAU TEMPS DC AGRÉMENT

- 33 En vertu de la définition (D2), on peut conclure que (19) est paradoxal. D'où le caractère également paradoxal de l'énoncé (1).
- 34 Signalons au passage que cette description permet de prédire que l'énoncé (1) peut être déparadoxalisé lorsqu'on tente de le réinterpréter en écoutant la suite de la chanson. En effet, il suffit pour cela de supposer comme Carel que le cotexte fournit un nouveau schéma argumentatif comme le suivant :

(21) NÉG AMOUR DC NÉG AGRÉMENT

- 35 Plus rien de paradoxal à l'interprétation, décalée, de (18) selon (21).
- 36 Pour revenir à la description de (1) en tant que paradoxal, on retiendra trois points, qui feront ultérieurement l'objet de discussions détaillées : 1° cette description porte sur un énoncé, ou du moins sur l'énonciation d'une phrase syntaxique simple ; 2° l'interprétation de l'enchaînement argumentatif (18) selon le schéma (19) est non décalée ; 3° le schéma argumentatif (19) est construit directement à partir de l'enchaînement argumentatif (18) qui le reflète.

### 3. Réflexions critiques

#### 3.1 Deuxième application : Coluche

- 37 Je me propose maintenant d'appliquer les définitions que Carel propose des énoncés paradoxaux et des schémas argumentatifs paradoxaux à un autre exemple qui peut être qualifié de paradoxal. Considérons le texte suivant :

(22) C'est une bonne femme qui arrive chez elle et la bonne lui dit :  
 – Madame ! Madame ! J'ai laissé tomber le bébé dans la baignoire !  
 – Ramassez-le !  
 – Pas question ! L'eau est bouillante !  
 (Coluche, « Bourreau d'enfant ! », *L'horreur est humaine*, Livre de poche, 1992, p.51)

- 38 C'est à la dernière réplique de la bonne que je m'intéresserai. Je la reprends en (23) ci-dessous :

(23) Pas question ! L'eau est bouillante !

- 39 Avant d'entrer dans le vif du sujet, je résumerai deux lectures possibles de (23) en des termes, autant que faire se peut, non techniques. La première lecture, celle que la maîtresse (la femme appelée « Madame ») peut attribuer à (23), consiste à dire que la bonne semble justifier de manière déraisonnable ce qu'elle ne veut pas faire. Informée du malheur qui survient au bébé, la maîtresse ordonne à la bonne, par l'impérative *Ramassez-le !*, de le sauver. L'énonciation de *Pas question* par la bonne est comprise comme une désobéissance à cet ordre. La bonne semble essayer de se justifier par l'énonciation de *L'eau est bouillante*. Cette justification paraît aux yeux de la maîtresse tout à fait insensée : puisque la température de l'eau est si élevée, il n'y a absolument pas de temps à perdre pour porter secours au bébé, il se brûlerait gravement. La seconde lecture, celle que la bonne elle-même a l'intention de communiquer, consiste à dire que, tout en refusant d'obéir à l'ordre de sa maîtresse, la bonne se justifie de manière cohérente, ou en tout cas



conformément à une logique qui lui est propre. Selon cette lecture, l'énonciation de *Pas question* par la bonne est comprise comme une répugnance à mettre la main dans de l'eau excessivement chaude, il y aurait un risque de brûlure pour la bonne elle-même. On voit ainsi d'où provient l'ambiguïté de (23) : le syntagme *ramasser le bébé*. Si on admet que la forme complète de *Pas question* est quelque chose du type de *Pas question de ramasser le bébé*, l'occurrence de *ramasser le bébé* dans cette forme est comprise différemment par les deux personnages : pour la maîtresse, il s'agit de sauver le bébé ; pour la bonne, de mettre la main dans de l'eau bouillante. Corrélativement, l'eau bouillante peut aussi signifier deux choses différentes. Dans les deux cas, elle est vue comme amenant du danger, mais il s'agit pour la maîtresse d'un danger qui menace le bébé, et pour la bonne, d'un danger qu'elle court elle-même. Du coup, la justification de la bonne par l'énonciation de *L'eau est bouillante* est incompréhensible pour la maîtresse, mais tout à fait raisonnable pour la bonne.

- 40 Trois remarques, avant de poursuivre. La première est liée à l'interprétation effective de (23) par la maîtresse. Trois cas de figures se présentent au moins : 1° elle attribuerait à (23) la première lecture, sans même pouvoir s'apercevoir de la possibilité de la seconde lecture, ce qui donnerait lieu à une totale mésentente entre les deux personnages ; 2° elle lui attribuerait d'abord la première lecture et ensuite la seconde lecture pour le réinterpréter ; 3° elle reconnaîtrait l'intention de la bonne et attribuerait à son discours la seconde lecture, sans jamais penser à la première lecture. Il suffit à mon propos que les deux lectures soient possibles. La deuxième remarque concerne le fait que le texte (22) s'accompagne d'humour, voire d'un humour noir. Cela peut très probablement tenir, en partie du moins, à l'ambiguïté de (23), mais je ne m'engagerai pas davantage dans cette discussion. La troisième remarque enfin, relativement au problème que l'énonciation de *L'eau est bouillante* dans (23) pose à la « pragmatique lexicale », une branche de la théorie de la pertinence. En effet, selon Wilson (2006 : 36), l'énonciation de la phrase *L'eau est bouillante* (elle choisit cette phrase pour son propre compte, sans se référer au texte de Coluche bien évidemment) serait susceptible de trois lectures au moins : lecture littérale (l'eau atteint son point d'ébullition) ; lecture approximative (l'eau est « suffisamment proche du point d'ébullition pour être décrite comme bouillante » (*ibid.*)) ; lecture hyperbolique (l'eau est « simplement plus chaude que prévu, ou encore désagréablement brûlante » (*ibid.*)). L'hypothèse de Wilson est que l'interlocuteur fixe son interprétation à l'une des trois lectures au terme d'un calcul qui s'effectue selon des principes cognitif et communicatif de pertinence. Or, la construction des deux lectures de (23) ne requiert nullement la détermination préalable de la lecture de *L'eau est bouillante* : que l'eau atteigne réellement ou non son point d'ébullition n'a aucune incidence sur la justification de la bonne. C'est dire que l'argumentatif ne se déduit pas du référentiel<sup>5</sup>. Je reviendrai sur ce point.
- 41 Maintenant, je voudrais poser cette question : les définitions de Carel permettent-elles de prévoir que (23) est paradoxal sous sa première lecture ? En effet, j'ai employé des qualificatifs comme *insensée* ou *déraisonnable* pour caractériser la justification que la bonne entreprend quand elle énonce (23) sous sa première lecture, ce qui amène à supposer que ce discours est paradoxal au sens technique que Carel donne à ce terme. Je soutiendrai qu'il en est ainsi, mais sous réserve de quelques modifications.
- 42 Essayons donc de rendre compte des deux lectures de (23) dans le cadre de la TBS. Convenons d'abord de représenter le sens de ce discours par l'enchaînement argumentatif suivant, qui, remarquons-le, hérite pour ainsi dire de son ambiguïté :

(24) L'eau est bouillante donc je ne ramasserai pas le bébé

- 43 La première lecture de (23) est décrite comme suit. La maîtresse interprète (24) selon le schéma argumentatif suivant (cette interprétation est décalée), la question de l'origine de ce schéma étant discutée par la suite :

(25) BOUILLANT DC NÉG SAUVER<sup>6</sup>

- 44 Elle construit par ailleurs, en s'appuyant sur la première partie de (24), un autre schéma argumentatif comme le suivant :

(26) BOUILLANT DC SAUVER

- 45 On sent qu'il y a une certaine opposition entre les deux schémas argumentatifs (25) et (26), la nature de cette opposition restant à préciser ultérieurement, et il en découle le caractère insensé (selon la maîtresse) de la justification de la bonne.

- 46 Passons à la description de la seconde lecture de (23). L'intention de la bonne est que son discours soit interprété selon le schéma suivant (cette interprétation est décalée) :

(27) BOUILLANT DC NÉG TOUCHER

- 47 La question qui se pose maintenant est de savoir si le schéma argumentatif (25) est paradoxal en vertu de la définition (D2). Deux problèmes surgissent.

- 48 Le premier problème concerne la différence des façons dont les deux schémas argumentatifs (25) et (19) — le schéma argumentatif de notre premier exemple — sont construits. On a vu que ce dernier est construit directement à partir de l'enchaînement argumentatif (18) qui le reflète, j'entends par « construit directement » le fait qu'il n'y a pas de décalage dans l'interprétation d'un enchaînement argumentatif selon un schéma argumentatif approprié. En ce sens, le schéma argumentatif (25) n'est pas construit directement à partir de l'enchaînement argumentatif (24) qui le reflète, car il y a décalage. Dans ces conditions, peut-on qualifier le schéma argumentatif (25) de paradoxal au même titre que (19) en vertu de la définition (D2) ? Tout dépend du sens qu'on donne au verbe « concrétiser » employé dans cette définition. Pour que celle-ci soit appliquée à (25), il faut élargir le sens du verbe de telle manière qu'on puisse dire non seulement que l'enchaînement argumentatif (18) « concrétise » le schéma argumentatif (19), ce qui paraît tout à fait raisonnable, mais également que l'enchaînement argumentatif (24) « concrétise » le schéma argumentatif (25)<sup>7</sup>.

- 49 Le second problème est relatif à l'origine du schéma argumentatif (26). La définition (D2) prévoit qu'il appartient à la signification de l'un des constituants de l'enchaînement argumentatif (24). Peut-on dire que c'est bien le cas ? Mon hypothèse est qu'il est effectivement contenu dans la signification de l'adjectif *bouillant*. Cette hypothèse est rendue plausible par la banalité d'un enchaînement argumentatif comme *l'eau est bouillante donc il faut sauver le bébé*, enchaînement censé refléter ce schéma argumentatif. Signalons au passage une conséquence intéressante qu'on peut tirer de cette hypothèse, conséquence qui fait problème à la pragmatique lexicale de Wilson. Cette hypothèse implique, si elle est bonne, que l'interlocuteur n'a pas besoin, pour comprendre un enchaînement argumentatif comme *l'eau est bouillante donc il faut sauver le bébé*, de lever l'ambiguïté du segment *l'eau est bouillante*, contrairement à ce que Wilson laisse supposer : il suffit pour l'interlocuteur de découvrir le schéma argumentatif que le locuteur a

choisi, le schéma (26) en l'occurrence. La même remarque vaut pour la seconde lecture de (23), à supposer que l'adjectif *bouillant* contienne en plus le schéma argumentatif (27) dans sa signification.

- 50 De tout ce qui précède il s'ensuit que le schéma argumentatif (25) est qualifié de paradoxal en vertu de la définition (D2). Un autre problème apparaît cependant, quant à la différence entre (1) et (23). En effet, (1) est constitué d'une phrase syntaxique simple (d'où l'intention que Carel a de définir les *énoncés* paradoxaux), alors que (23), de deux phrases syntaxiques. Pour que la définition de Carel soit assez générale pour être appliquée non seulement à (1) mais aussi à (23), de deux choses l'une : ou bien on considérera (23) comme constituant un seul énoncé ; ou bien on comprendra la définition de Carel non plus comme celle des *énoncés* paradoxaux, mais comme celle des *discours* paradoxaux, en entendant par là l'énonciation de toute entité linguistique, que celle-ci corresponde à une phrase syntaxique ou à deux, ou peut-être même à une structure plus complexe. Je vais opter pour la seconde solution, qui me paraît susceptible d'ouvrir de nouveaux champs de recherche.
- 51 Récapitulons. Les définitions que Carel propose des schémas argumentatifs paradoxaux et des énoncés paradoxaux sont moins restrictives qu'il n'y paraît de prime abord, dans la mesure où elles permettent de traiter un discours tel que (23) comme un cas de paradoxal. Elles gagnent cependant à être légèrement amendées : la construction indirecte d'un schéma argumentatif à partir de l'enchaînement argumentatif qui le reflète devrait être considérée comme un cas de concrétisation ; la définition des énoncés paradoxaux devrait être relue comme celle, à portée plus générale, des discours paradoxaux.

### 3.2 Origine des schémas argumentatifs

- 52 La description de (23) dans le cadre de la TBS soulève encore un problème, qui mérite d'être traité à part. Il est lié à la façon précise dont le schéma argumentatif (25) est construit, façon qui reste mystérieuse. Cela nous conduit à nous interroger sur la question plus générale de l'origine des schémas argumentatifs.
- 53 À ma connaissance, il existe au moins trois modes de construction pour les schémas argumentatifs. En premier lieu, certains schémas argumentatifs sont contenus dans la signification des mots lexicaux. C'est le cas par exemple du schéma argumentatif (20) qui, selon Carel, appartient à la signification de la locution *faire beau* (ou *beau temps*). J'ai supposé de la même manière que les schémas argumentatifs (26) et (27) sont contenus dans la signification de l'adjectif *bouillant*.
- 54 En second lieu, d'autres schémas argumentatifs sont construits par le cotexte. On se rappelle que le schéma argumentatif (21), utilisé pour déparadoxaliser l'énoncé (1) par une réinterprétation de sa représentation sémantique (18), est fourni par la suite du discours.
- 55 En troisième lieu enfin, d'autres schémas argumentatifs encore sont construits par « connexion », j'entends par là, suivant librement Carel (2012), le fait que l'interlocuteur construit un schéma argumentatif à partir d'un enchaînement argumentatif en connectant certains de ses constituants. On dira alors que l'enchaînement argumentatif « désigne » le schéma argumentatif ainsi construit. C'est le cas par exemple du schéma (19), construit à partir de l'enchaînement argumentatif (18), dont les deux constituants *faire*

*beau* et *avoir un sentiment désagréable* sont connectés pour produire le schéma argumentatif (19) (qui est donc désigné par (18)). Cette définition de la construction par connexion a pour conséquence que l'interprétation d'un enchaînement argumentatif selon un schéma argumentatif construit par connexion à partir de cet enchaînement (autrement dit, selon un schéma argumentatif désigné par cet enchaînement) est nécessairement non décalée. C'est d'ailleurs ce mode de construction, on l'aura compris, que j'avais dans l'esprit lorsque je disais que tel schéma argumentatif est construit « directement » à partir de tel enchaînement argumentatif.

56 Je répartirai de manière récapitulative les schémas argumentatifs mentionnés en fonction de leurs modes de construction :

57 • Ceux qui sont contenus dans la signification de certains mots

(20) BEAU TEMPS DC AGRÉMENT [contenu dans la signification de *faire beau* ou *beau temps*]

(26) BOUILLANT DC SAUVER [contenu dans la signification de *bouillant*]

(27) BOUILLANT DC NÉG TOUCHER [contenu dans la signification de *bouillant*]

58 • Ceux qui sont construits par le cotexte

(21) NÉG AMOUR DC NÉG AGRÉMENT [provenant de ce qui suit (1)]

59 • Ceux qui sont construits par connexion

(19) BEAU TEMPS DC NÉG AGRÉMENT [à partir de (18)]

60 Une petite remarque. Il y a des cas où un schéma argumentatif semble être construit, à première vue, par le cotexte, mais il provient en fait de la signification d'une expression linguistique singulière. Reprenons par exemple (15), un passage de *Claude Gueux*. On se rappelle qu'il a pour représentation sémantique l'enchaînement argumentatif (16) *Claude venait de dévorer sa maigre pitance donc il s'était remis à son métier*, qui reflète le schéma argumentatif (17) AVOIR FAIM DC CHERCHER À OUBLIER SA FAIM. On pourrait avoir l'impression que ce dernier est fourni par le cotexte, constitué du syntagme *croquant tromper la faim par le travail*. Mais à y regarder de plus près, on se rend compte que c'est plus précisément la signification du syntagme *tromper la faim* qui est à l'origine de la construction de ce schéma argumentatif<sup>8</sup>.

61 Revenons maintenant à la question de savoir comment le schéma argumentatif (25) BOUILLANT DC NÉG SAUVER est construit. Il est clair qu'il n'appartient pas à la signification de l'un des constituants de l'enchaînement argumentatif (24) *L'eau est bouillante donc je ne ramasserai pas le bébé* qui le reflète. Il est surtout inconcevable qu'il soit contenu dans la signification de l'adjectif *bouillant*, la description de (23) *Pas question ! L'eau est bouillante !* telle qu'elle vient d'être présentée perdrait de sa validité. Il ne s'agit pas non plus, semble-t-il, d'une construction par connexion. Car, le schéma argumentatif désigné par (24) n'est certainement pas du type de (25), mais quelque chose comme le suivant :

(28) BOUILLANT DC NÉG RAMASSER

62 Or, ce schéma argumentatif n'est d'aucun secours, dans la mesure où il est aussi ambigu que l'enchaînement argumentatif (24) et, de ce fait, ne permet pas de rendre compte de sa double interprétation.

- 63 Faut-il conclure de là que le schéma argumentatif (25) est construit seulement par le cotexte ? Je ne crois pas. Certes, il est indéniable que sa construction fait intervenir d'une manière ou d'une autre des facteurs cotextuels. Mais la comparaison de (25) à (21), qui constitue un cas paradigmatique de construction par le cotexte, conduit à admettre que, si le schéma argumentatif (25) dans son intégralité n'est pas désigné par l'enchaînement argumentatif (24), sa construction est fondée du moins partiellement sur les constituants de cet enchaînement. Ainsi, la première partie de (25) (« BOUILLANT ») est construite directement à partir de celle de (24) (*L'eau est bouillante*) et la seconde partie du même schéma (« NÉG SAUVER »), indirectement à partir de celle du même enchaînement (*je ne ramasserai pas le bébé*) ; c'est seulement dans ce dernier cas qu'interviennent des facteurs cotextuels.
- 64 La solution que je propose consiste à admettre qu'il existe un cas intermédiaire entre les deux modes de construction par le cotexte et par connexion. Plus précisément, il s'agit d'une sous-classe du mode de construction par connexion, qui fait intervenir des facteurs cotextuels. L'idée est que, pour construire un schéma argumentatif sur ce mode, l'interlocuteur fait intervenir des facteurs cotextuels au moment même où il connecte les constituants de l'enchaînement argumentatif qui le reflète.
- 65 Dans le cas de (25), voici ce qui se passe. La maîtresse construit d'abord provisoirement par connexion un schéma argumentatif comme (28) à partir de l'enchaînement argumentatif (24). Elle le révisé ensuite en faisant intervenir des facteurs cotextuels. Lesquels ? Ils proviennent de ce qu'elle vient de dire :

(29) Ramassez-le !

- 66 L'énonciation de cette impérative implique que la maîtresse voit ce qu'elle enjoint de faire comme un acte de sauvetage. Du coup, la seconde partie du schéma argumentatif définitif que (24) reflète n'est pas construit à partir de *ramasser*, mais de *sauver*.
- 67 Ce que je résumerai, dans le cadre de la TBS, comme suit. L'injonction de la maîtresse (29) a pour représentation sémantique l'enchaînement argumentatif suivant :

(30) Le bébé est en danger donc il faut le ramasser<sup>9</sup>

- 68 Le schéma argumentatif que (30) reflète est quelque chose comme le suivant (je supposerai sans démonstration qu'il appartient à la signification du mot *danger*, un constituant de (30)) :

(31) DANGER DC SAUVER

- 69 Mon hypothèse est qu'il existe une loi de composition, selon laquelle les deux schémas argumentatifs (31) et (28) sont combinés pour donner le nouveau schéma argumentatif (25).

- 70 Voici un résumé de ce qui vient d'être proposé :

- Le cotexte

(29) Ramassez-le !

(30) Le bébé est en danger donc il faut le ramasser [représentation sémantique de (29)]

(31) DANGER DC SAUVER (schéma contenu dans la signification de *danger*)

- Le discours

(23) Pas question ! L'eau est bouillante !

(24) L'eau est bouillante donc je ne ramasserai pas le bébé [représentation sémantique de (23)]

(28) BOUILLANT DC NÉG RAMASSER [schéma construit par connexion]

- La construction du schéma argumentatif (25) selon une certaine loi de composition

(31) + (28) = (25) : BOUILLANT DC NÉG SAUVER

Reste bien évidemment à déterminer la nature d'une telle loi, dont la discussion, extrêmement compliquée, fera l'objet d'une autre étude.

## Conclusion

- 71 La conception que Carel propose des paradoxaux est assez cohérente pour pouvoir décrire un énoncé comme (1). Elle l'est moins toutefois lorsqu'elle est appliquée à un discours un peu plus complexe comme (23), et demande à être amendée. Sa confrontation avec (23) conduit par ailleurs, de manière inattendue, à introduire une nouvelle problématique sur l'origine des schémas argumentatifs.
- 72 La discussion sommaire que j'ai présentée sur ce dernier point suggère la possibilité de construire une sorte de calcul des schémas argumentatifs. Un tel projet peut cependant susciter une série d'interrogations. Une première : les relations symbolisées par DC et par PT sont-elles symétriques ? La réponse semble négative pour la relation en DC, dans la mesure où les deux schémas X DC Y et Y DC X ne peuvent que difficilement être reflétés par des enchaînements argumentatifs communs. La relation en PT semble en revanche quelquefois symétrique, sinon toujours, car certains enchaînements qui reflètent le schéma X PT Y et d'autres qui reflètent le schéma Y PT X peuvent avoir à peu près le même sens. Une deuxième interrogation : les deux relations en DC et en PT sont-elles transitives ? La réponse semble négative pour la relation en PT. Quant à la relation en DC, il faut vérifier par les faits l'hypothèse selon laquelle à partir des deux schémas P DC Q et Q DC R on peut construire le nouveau schéma P DC R. Une troisième interrogation : peut-on combiner des schémas à l'infini, pour en avoir une chaîne aussi longue qu'on voudra ? Car, s'il est prouvé que la relation en DC est transitive, cela implique qu'on peut construire une chaîne de schémas. En effet, si on a les schémas  $S_1$  DC  $S_2$ ,  $S_2$  DC  $S_3$ , ...  $S_{n-1}$  DC  $S_n$ , alors on a le schéma  $S_1$  DC  $S_n$  en vertu de la transitivité de la relation en DC. Et bien d'autres interrogations encore, pour construire une théorie complète des schémas argumentatifs.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Anscombe, J.-Cl. et Ducrot, O. (1983). *L'Argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.

Carel, M. (1992). *Vers une formalisation de la Théorie de l'Argumentation dans la langue*, Thèse de doctorat, Paris, E.H.E.S.S.

- Carel, M. (1994). L'argumentation dans le discours : argumenter n'est pas justifier. *Langage et société*, 70, p. 61-81.
- Carel, M. (2001). Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes. *Langages*, 142, 10-21.
- Carel, M. (2004). Note sur l'abduction. *Travaux de linguistique*, 27, p. 93-111.
- Carel, M. (2005). La construction du sens des énoncés. *Revue Romane*, 40(1), p. 79-97.
- Carel, M. (2008). Polyphonie et argumentation. In M. Birkelund, M. B. Mosegaard Hansen et C. Norén (éds), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*, Frankfurt am Main, Berlin, Bern, Bruxelles, New York, Oxford, Wien : Peter Lange, p. 29-45.
- Carel, M. (2010). Note sur la présupposition. In M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin, et A. Petitjean (éds), *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage* (Recherches Linguistiques n°31), Presses Universitaires de Metz, p. 157-175.
- Carel, M. (2011a). *L'Entrelacement argumentatif*, Paris : Honoré Champion.
- Carel, M. (2011b). Ironie, paradoxe et humour. In M. D. Vivero García (éd), *Humour et crises sociales*, Paris : L'Harmattan, p. 57-74.
- Carel, M. (2012). Introduction. In M. Carel (éd), *Argumentation et polyphonie, de Saint-Augustin à Robbe-Grillet*, Paris : L'Harmattan, p. 7-58.
- Carel, M. et Ducrot, O. (1999). Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative. *Langue française*, 123, p. 6-26.
- Carel, M. et Schulz, P. (2002). De la généricité des proverbes : une étude de *l'argent ne fait pas le bonheur* et *il n'y a pas de roses sans épines*. *Langage et société*, 102, p. 33-70.
- Carston R. (1996). Enrichment and loosening: complementary processes in deriving the proposition expressed, *UCL Working Papers in Linguistics*, 8, p. 1-30.
- Carston, R. (2002a). *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*. Oxford: Blackwell.
- Carston, R. (2002b). Metaphor, ad hoc concepts and word meaning — More questions than answers. *UCL Working Papers in Linguistics*, 14, p. 83-105.
- Ducrot, O. (2001). Critères argumentatifs et analyse lexicale. *Langages*, 142, p. 22-40.
- Ducrot, O. et Carel, M. (1999). Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation. *Langue française*, 123, p. 27-40.
- Hall, A. (2011). Ad hoc concepts: atomic or decompositional? *UCL Working Papers in Linguistics*, 23, p. 1-10.
- Kida, K. (1998). *Une sémantique non-véritative des énoncés conditionnels : essai de traitement argumentatif*, Thèse de doctorat, Paris, E.H.E.S.S.
- Kida, K. (2002). Le concept d'argumentation interne : à quoi ça sert ? In M. Carel (éd), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris : Éditions Kimé, p. 157-165.
- Lescano, A. (2005). Lorsque très ne renforce pas : le cas des adjectifs épithètes qualificatifs et relationnels, *Revue Romane*, 40(1), p. 101-114.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1986/95). *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell.

Sperber, D. et Wilson, D. (1998). The mapping between the mental and the public lexicon. In P. Carruthers and J. Boucher (eds), *Language and Thought: Interdisciplinary Themes*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 184-200.

Wilson, D. (2006). Pertinence et pragmatique lexicale. *Nouveau cahiers de linguistique française*, 27, 33-52. (Traduit de l'anglais par Sandrine Zufferey. Parution originale : Wilson, D. (2003). Relevance and lexical pragmatics. *Italian Journal of Linguistics / Rivista di Linguistica*, 15(2), p. 273-291.)

Wilson, D. et Carston, R. (2007). A unitary approach to lexical pragmatics: Relevance, inference and ad hoc concepts. In N. Burton-Roberts (ed), *Pragmatics*, Basingstoke: Palgrave, p. 230-259.

Wilson, D. et Sperber, D. (2002). Truthfulness and Relevance. *Mind*, 111, p. 583-632.

## NOTES

1. Dans l'état actuel de la recherche, l'ouvrage de référence est celui de Carel (2011a). Pour la première forme de la théorie et ses diverses applications, voir Carel (1992, 1994, 2001, 2004, 2005), Carel et Ducrot (1999), Carel et Schulz (2002), Ducrot (2001), Ducrot et Carel (1999), Kida (1998, 2002), Lescano (2005). La forme plus récente de la théorie est présentée dans Carel (2008, 2010, 2011a, 2011b, 2012).
2. La « phrase syntaxique » est à comprendre comme équivalente de la proposition grammaticale simple, au sens où la grammaire traditionnelle emploie ce terme, proposition qui est formée, dans des cas paradigmatiques, autour d'un verbe.
3. Sur une vue d'ensemble de la théorie de la pertinence, voir Sperber and Wilson (1986/95). Le « concept *ad hoc* » est présenté et discuté entre autres dans Carston (1996, 2002a, 2002b), Hall (2001), Sperber et Wilson (1998), Wilson et Carston (2007), Wilson et Sperber (2002).
4. Le terme d'« énoncé » désigne l'occurrence d'une phrase syntaxique simple.
5. Thèse défendue par Anscombe et Ducrot (1983).
6. La formulation plus précise de ce schéma serait quelque chose comme X ÉTANT BOUILLANT DC NÉG SAUVER Y SE TROUVANT DANS X. C'est par abus de langage que je présente le schéma sous une forme raccourcie. La même remarque vaudra pour le schéma argumentatif (26).
7. Le passage suivant (Carel 2011b : 62) laisse penser que c'est en ce sens large que Carel utilise elle-même le verbe *concrétiser* : « Ces aspects argumentatifs [les schémas argumentatifs (14a) à (14c)] constituent, selon la TBS, des schémas que les mots et morphèmes de l'énoncé (*Madame Hermet*, l'imparfait, ...) transforment, ou encore concrétisent, en discours. » Reste à savoir qu'il en va de même pour la définition (D1), ce qu'on ne saurait affirmer avec certitude.
8. On pourrait même soutenir que le schéma argumentatif (21), que j'ai présenté comme un cas typique de construction par le cotexte, provient de la signification d'une entité linguistique singulière qui se trouve dans le cotexte : le mot *amour* par exemple contiendrait dans sa signification le schéma argumentatif AMOUR DC AGRÉMENT qui, sous l'effet d'une négation (cf. Carel 2011a, 2012 ; Ducrot 2001 ; Kida 1998), se convertirait en un autre schéma comme (21). Dans cette perspective, ce n'est pas la *construction* de (21), mais plutôt l'*association* de (21) à (18), qui serait cotextuelle.
9. Le danger en question n'est certainement pas un danger de brûlure (la maîtresse n'est pas encore au courant, lors de l'énonciation de l'impérative, que l'eau est « bouillante »), mais un autre, par exemple celui d'étouffement.



---

## RÉSUMÉS

Le présent article vise à développer la conception que Carel donne des énoncés « paradoxaux », fondée sur les notions d'« enchaînement argumentatif » et de « schéma argumentatif », notions centrales de la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS). Cette conception permet de rendre compte non seulement de l'interprétation paradoxale d'un énoncé simple comme Carel l'indique, mais aussi de celle d'un discours plus complexe. Elle soulève cependant des problèmes dans ce dernier cas, dont le plus épineux est lié à la question générale de l'origine des schémas argumentatifs. Chacun de ces problèmes est discuté en détail et trouve une solution appropriée.

This article aims to develop Carel's view on 'paradoxical' utterances, based on two fundamental notions of the Theory of Semantic Blocks, 'argumentative sequence' and 'argumentation scheme'. This view can account not only for the paradoxical interpretation of a simple utterance as Carel suggests it, but also for that of a more complex discourse. However, it raises some problems in this last case, the most difficult of which is related to the general question of the origin of argumentation schemes. Each of these problems is discussed in detail and given an appropriate solution.

## INDEX

**Mots-clés :** Énoncé paradoxal, discours paradoxal, Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), enchaînement argumentatif, schéma argumentatif

**Keywords :** Paradoxical utterance, paradoxical discourse, Theory of Semantic Blocks, argumentative sequence, argumentation scheme

## AUTEUR

KOHEI KIDA

Université Keio (Tokyo, Japon), E.H.E.S.S. (Paris)